

Le Parlement européen rend hommage à Simone VEIL

Avec le témoignage poignant de Pierre-François VEIL



La jeune fille au regard clair n'avait pas encore 16 ans sur cette photo. Ce regard pur n'avait pas encore vu la barbarie, les barbelés, le nombre 78651 tatoué sur son bras gauche. Ce regard insouciant, mais déjà pénétrant, n'avait pas encore rencontré ces deux SS le 30 mars 1944, le jour où sa vie a basculé. Simone Jacob, qui se faisait appeler Simone Jacquier, se fait arrêter lors d'un contrôle dans les rues de Nice.

Celle qui était déjà ce buste de bronze n'avait que 16 ans...

Le 13 avril 1944, nous avons été embarquées à 5 heures du matin pour une nouvelle étape dans cette descente aux enfers qui semblait sans fin. Des autobus nous ont conduits à la gare de Bobigny, où l'on nous a fait monter dans des wagons à bestiaux formant un convoi aussitôt parti vers l'est. Comme il ne faisait ni trop froid ni trop chaud, le cauchemar n'a pas tourné au drame, et dans le wagon où nous nous trouvions toutes les trois, personne n'est mort au cours du voyage.

Nous étions cependant effroyablement serrés, une soixantaine d'hommes, de femmes, d'enfants, de personnes âgées, mais pas de malades. Tout le monde se poussait pour gagner un peu de place. Il fallait se relayer pour s'asseoir ou s'allonger un peu. Il n'y avait pas de soldats au-dessus des wagons.

La surveillance du convoi était seulement assurée par des SS dans chaque gare où il s'arrêtait. Ils longeaient alors les wagons pour prévenir que, si quelqu'un tentait de s'évader, tous les occupants du wagon seraient fusillés. Notre soumission donne la mesure de notre ignorance. Si nous avions pu imaginer ce qui nous attendait, nous aurions supplié les jeunes de prendre tous les risques pour sauter du train. Tout était préférable à ce que nous allions subir. Le voyage a duré deux jours et demi ; du 13 avril à l'aube au 15 au soir à Auschwitz-Birkenau. C'est une des dates que je n'oublierai jamais, avec celle du 18 janvier 1945, jour où nous avons quitté Auschwitz, et celle du retour en France, le 23 mai 1945. Elles constituent les points de repère de ma vie.

Je peux oublier beaucoup de choses, mais pas ces dates. Elles demeurent attachées

à mon être le plus profond, comme le tatouage du numéro 78651 sur la peau de mon bras gauche. A tout jamais, elles sont les traces indélébiles de ce que j'ai vécu. Le convoi s'est immobilisé en pleine nuit. Avant même l'ouverture des portes, nous avons été assaillis par les cris des SS et les aboiements des chiens. Puis les projecteurs aveuglants, la rampe de débarquement, la scène avait un caractère irréel. On nous arrachait à l'horreur du voyage pour nous précipiter en plein cauchemar. Nous étions au terme du périple, le camp d'Auschwitz-Birkenau.

Simone VEIL

Avec sa mère et sa sœur, en juillet 1944, elle est transférée à Bobrek, à quelques kilomètres de Birkenau. Dans les jours qui précèdent la libération du camp d'Auschwitz le 27 janvier 1945, les



Allemands emmènent les prisonniers dans une marche de la mort jusqu'au camp de Bergen-Belsen où Simone travaille à la cuisine. Sa mère meurt du typhus en mars 1945. Sa sœur Madeleine, malade également, est sauvée in extremis grâce à l'arrivée des Alliés.

Bergen-Belsen est libéré par les troupes britanniques le 15 avril 1945.

C'est le 23 mai 1945 que Simone rentre en France, un peu plus d'un an après son arrestation.

Un an et deux mois, le temps de grandir tellement vite, le temps pour ce regard de garder cette trace indélébile d'une sagesse atrocement conquise, d'une gravité jamais envolée avec, tout de même, cette infinie bienveillance que l'on retrouve dans ce bronze...

Le même regard, celui qui a fait dire à son fils Jean Veil, lors du choix des sculptures : « C'est le regard de Maman ! ».

Ce même regard, mais chargé de tout ce qu'elle a pu voir après ce 30 mars 1944, les atrocités, la nature humaine, l'assemblée nationale, la haine... ce même regard, toujours chargé de bienveillance, mais avec, en plus, une maturité trop vite gagnée, un regard, comme le souligne Pierre-François Veil : empreint d'une certaine distance.

- « Maman nous racontait parfois des épisodes de ce qu'elle avait vécu, mais elle n'a jamais choisi de nous réunir pour tout nous raconter. Tout ceci faisait partie de son histoire, de notre histoire,

mais sans pathos ni apitoiement » raconte Pierre-François Veil, aujourd'hui éminent avocat, le petit dernier de la famille.

Il me reçoit dans les luxueux locaux du cabinet d'avocats qu'il gère avec son frère Jean.

Je lui parle alors de ce 26 novembre 1974 et du discours de sa mère, Simone VEIL, à l'Assemblée Nationale.

Je le dis avec toute ma conviction : l'avortement doit rester l'exception, l'ultime recours pour des situations sans issue. Mais comment le tolérer sans qu'il perde ce caractère d'exception, sans que la société paraisse l'encourager ? Je voudrais tout d'abord vous faire partager une conviction de femme – je m'excuse de le faire devant cette Assemblée presque exclusivement composée d'hommes : aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes.

C'est toujours un drame et cela restera toujours un drame.

C'est pourquoi, si le projet qui vous est présenté tient compte de la situation de fait existante, s'il admet la possibilité d'une interruption de grossesse, c'est pour la contrôler et, autant que possible, en dissuader la femme.

Simone VEIL



Le 26 novembre 1974, la ministre de la santé de Valéry Giscard d'Estaing défend, devant un hémicycle hostile, la loi sur l'avortement.



© Joël Siget AFP

Je demande à Pierre-François s'il avait suivi cette intervention, s'il avait eu conscience de la place qu'allait prendre Simone Veil, notamment concernant la condition féminine.

Comme à chacune de mes questions, Pierre-François VEIL reste silencieux quelques secondes avant de répondre, il baisse la tête, comme s'il observait le bois de cette grande table de réunion autour de laquelle nous sommes assis. Comme s'il avait besoin d'un court moment de recueillement. Puis il parle, calmement, posément, comme le grand professionnel de la parole qu'il est. Mais son émotion se traduit par les coups qu'il porte du plat de la main sur la table, pour ponctuer chacune de ses phrases.

- « J'avais 20 ans lorsque ma mère a prononcé ce discours, et j'étais à Sciences Po, inutile de vous dire que je l'ai suivi ! Ce que je sais, c'est que pour elle, cette loi était d'ordre strictement sanitaire. Il s'agissait de dépénaliser l'avortement pour qu'il constitue un dernier recours ne mettant pas en danger la vie des femmes. Le but premier n'était pas de défendre les droits des femmes, mais d'encadrer la démarche. Mais, comme elle l'a souligné dans le discours, ma mère, s'exprimant ainsi devant l'assemblée, c'était presque une anomalie. Il s'agissait d'une loi de dépénalisation, normalement c'est Jean Lecanuet, alors Ministre de la Justice, qui aurait dû la défendre, mais il s'était défaussé. J'étais loin de penser que ce discours et cette loi allaient à ce point laisser une trace. »

Le destin de Simone VEIL était cependant remarquable parce que ponctué de « premières fois » !

En 1957, elle rejoint le corps des magistrats ouvrant ainsi la voie aux femmes dans la haute administration publique. En 1957, elle est la première femme à entrer au ministère de la justice où elle travaille avec passion et dévouement dans l'administration pénitentiaire.

En 1968, elle prend la direction des Affaires civiles à l'Assemblée Nationale. Elle lutte pour l'égalité entre hommes et femmes, notamment dans la gestion des biens du couple. En 1969, sous la présidence de Pompidou, elle entre au cabinet du garde des Sceaux René Pleven et s'illustre dans les débats à l'Assemblée sur la famille. L'année suivante, Georges Pompidou la nomme secrétaire du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM).

Là aussi, une première pour une femme !

L'incessant combat pour les femmes

Puis vient l'élection de Valéry Giscard d'Estaing. Simone Veil entre dans le monde trop masculin de la politique et devient Ministre de la Santé.

Elle est la seule femme du gouvernement de Jacques Chirac et la première femme Ministre de plein exercice sous la V^e République.

Maman accepte cette nomination, convaincue qu'avec son franc-parler,

elle n'y restera pas plus de quelques mois, se souvient Pierre-François.

Suite à ce discours, les débats continuent, parfois entachés d'injures et de violence. Mais la ministre tient bon. Avec le soutien de l'opposition de gauche, la loi finit par être votée le 17 janvier 1975 par 284 voix (dont 99 venant de la droite) contre 189.

Objectif l'Europe !

Simone VEIL s'engage bien vite dans le projet européen.

Aux premières élections du Parlement européen au suffrage universel, début juin 1979, Valéry Giscard d'Estaing lui propose de mener la liste de l'UDF (Union pour la Démocratie Française, centre-droit). L'UDF obtient finalement et de très loin le meilleur résultat national avec 27, 5 % des voix.

Députée européenne, Simone Veil se présente pour la première présidence du Parlement européen.

Et elle gagne !

Le premier président est une PRÉSIDENTE ! Symbole d'une force incroyable, ou plutôt, double symbole : la réconciliation franco-allemande est incarnée par une ancienne députée.

Simone VEIL s'installe à Strasbourg où elle demeure presque cinq jours par semaine, sans pour autant négliger sa famille. Les déjeuners du samedi constituent un rituel intense et inamovible !



Il n'est donc pas étonnant que ce soit la FONDATION POUR STRASBOURG qui ait, à l'initiative de son président Jean-Louis de VALMIGÈRE, souhaité lancer cette grande aventure de la création de ce buste de bronze, qui sera répliqué, en 8 exemplaires, dans des lieux symboliques et dont l'inauguration a eu lieu, tout naturellement le 6 juillet 2022 au Parlement européen.

- « Lorsque Jean-Louis de Valmigière nous a contactés, Jean et moi, précise Pierre-François VEIL, nous avons accepté tout de suite. Nous avons participé au choix de l'œuvre de la sculptrice Sissy PIANA et nous accompagnons volontiers toute l'opération. Après le Parlement européen, les sept autres bustes vont être installés dans des lieux symboliques qui ont ponctué la vie de Simone VEIL tels que Strasbourg, l'Académie Française, l'Assemblée Nationale, le Panthéon, le Mémorial de la Shoah, la ville de Nice également d'où elle est originaire, et



normalement le dernier devrait trouver sa place au camp de concentration de Birkenau où elle était détenue en 1944. »
 « En général, nous avons bien pris conscience que notre maman ne nous appartient plus, j'ai toujours été surpris de voir la popularité de Maman, de voir comment les Français se l'étaient appropriée. Je n'avais jamais imaginé que cela irait aussi loin... jusqu'au Panthéon ! Nous acceptons toujours les honneurs

ou les manifestations consacrés à notre mère, nous n'avons pas à nous interposer entre elle et le peuple français. Il n'y a que pour les prisons que nous ne souhaitons pas associer le nom de Maman, nous savons qu'elle n'aurait pas aimé cela. »

Pierre-François VEIL a participé à l'inauguration le 6 juillet en présence de Roberta METSOLA, Présidente du Parlement européen, Jean-Louis de VALMIGÈRE, qui a dévoilé le buste, et Jean-Louis DEBRÉ, actuel Président du Conseil Supérieur des Archives. Jean VEIL devait aussi assister à la cérémonie, mais une très grosse affaire dont il s'occupe l'en a empêché précise Pierre-François VEIL.



Pierre-François VEIL.



Jean-Louis DEBRÉ.

Jean-Louis De VALMIGÈRE – Un livre et des bustes

Jean-Louis de VALMIGÈRE, Président de la FONDATION pour Strasbourg, également co-auteur de LA MERVEILLEUSE HISTOIRE DE SIMONE VEIL (Éditions Hervé CHOPIN) nous explique sa démarche. C'est animé par une admiration sans borne pour Simone



Jean-Louis De VALMIGÈRE.



Le regard de Maman !

avons fait des appels aux dons, nous pensons pouvoir couvrir l'intégralité.

Quels ont été les obstacles ?

- « Je vais vous faire rire, c'est la Covid. Mais aucun obstacle sur le plan politique ou institutionnel. J'ai juste reçu quelques lettres d'injures.

Comment avez-vous choisi l'âge du buste ?

- « Nous avons choisi l'âge que Simone VEIL avait au moment de la loi. Avec deux mots d'ordre : Bienveillance et Détermination. Nous avons réuni un jury compétent pour choisir le buste auquel participait Jean VEIL, nous avons sélectionné 10 dossiers à soumettre à ce jury. Et lorsque nous sommes arrivés devant le projet qui a été finalement choisi, Jean VEIL a dit, avec de l'émotion dans la voix : C'est incroyable, on dirait le regard de Maman !

Le vote était à bulletins secrets, mais je pense que cette phrase a été déterminante. »

VEIL qu'il a voulu mener ce projet, car, pour lui aussi, Simone VEIL appartient à notre histoire et à notre culture.

« Dans les grandes personnalités politiques dont on se souviendra dans 20 ou 30 ans, il y aura le Général de GAULLE, François MITTERAND, et Simone VEIL... c'est comme Nelson MANDELA, ce sont des gens qui ont marqué l'Histoire, et qui transcendent les politiques du moment. Simone VEIL fait clairement partie des grandes personnalités du siècle. On se souviendra plus d'elle que d'Édouard BALLADUR dont elle a été Ministre ou même de Valéry GISCARD D'ESTAING, ce qui est un peu injuste. On se souviendra d'elle à cause de la LOI VEIL, à cause de l'impulsion qu'elle a donnée au Parlement européen... C'est

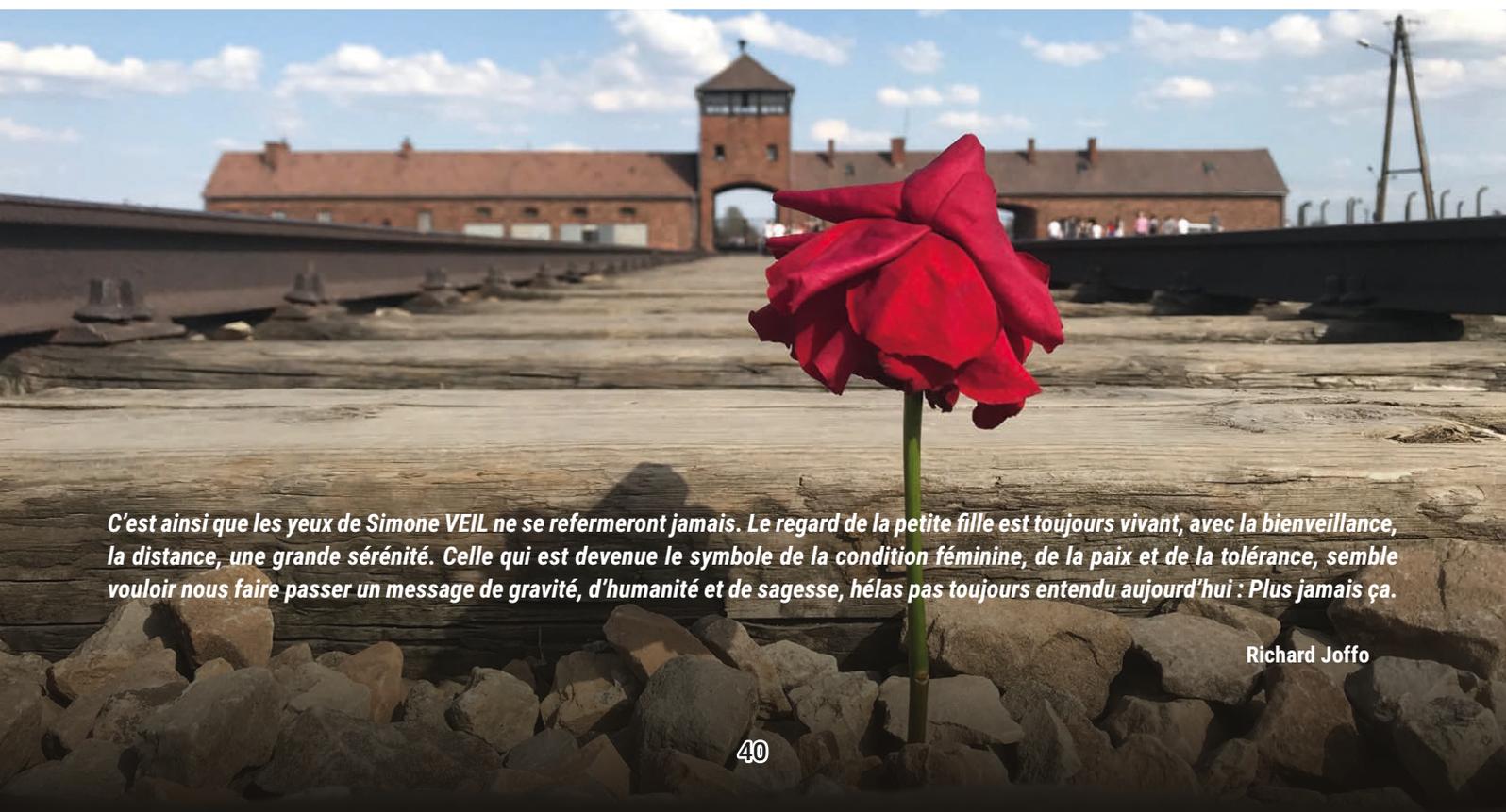
aussi pourquoi j'ai écrit ce livre, il doit pouvoir être lu par tout le monde, comme un roman de gare. C'est à caractère pédagogique.

C'est aussi pour cela que j'ai souhaité marquer avec les bustes toutes les étapes de la vie de Simone VEIL.

Cela commence à Nice puis, hélas, Birkenau, etc. Pour l'Assemblée Nationale, nous avons souhaité que cela se passe un 29 novembre, car c'est le jour du 1^{er} vote de la loi VEIL à l'Assemblée. »

Je pose mes questions de journaliste : Combien coûte l'opération ?

- « Cela coûte en tout 250 000 €, en comptant tous les frais annexes, nous



C'est ainsi que les yeux de Simone VEIL ne se refermeront jamais. Le regard de la petite fille est toujours vivant, avec la bienveillance, la distance, une grande sérénité. Celle qui est devenue le symbole de la condition féminine, de la paix et de la tolérance, semble vouloir nous faire passer un message de gravité, d'humanité et de sagesse, hélas pas toujours entendu aujourd'hui : Plus jamais ça.

Richard Joffo